

Conseil Municipal du 24 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

D 2-4/2025

Budget 2024

-

Budget
Supplémentaire
2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-quatre du mois de juin à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 18 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT, Mme ATTINAULT, M. DUSAUTOIS.

Absents ayant donné procuration :

M. EURIN ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE
Mme DURIEUX ayant donné procuration à M. LOGIER
M. LESIEUX ayant donné procuration à M. MERCIER
M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à M. Pascal THIBAUT
M. LEBLANC ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à Mme FARINEAUX
M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL
M. GARCIA ayant donné procuration à Mme BRILLOT
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à Mme ATTINAULT

Excusé sans pouvoir :

M. PARSY

Madame Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

Suite au vote du Budget Primitif 2025 et à l'affectation des résultats, il est possible de procéder à l'établissement d'un Budget Supplémentaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2313-1 et L1612-4,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu la délibération D 2-1/2025 du Conseil Municipal du 04 février 2025 adoptant le Budget primitif,

Vu la délibération D 2-2/2025 du 24 juin 2025 adoptant le Compte Administratif 2024,

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 23

Absents : 1

Excusés-représentés : 9

Votants : 32

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



Vu la délibération D 2-3 /2025 du 24 juin 2025 d'affectation des résultats de l'exercice 2024,

Considérant la présentation de Mme le Maire des éléments constitutifs du Budget Supplémentaire tels que présentés dans la note annexée à la présente,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la Majorité absolue ;

Contre : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme ATTINAULT

Abstention : M. DUSAUTOIS

- Adopte le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	5 459 319,20 €	5 459 319,20 €
Investissement	3 807 903,89 €	3 807 903,89 €
TOTAUX	9 267 223,09 €	9 267 223,09 €

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération
- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Joséphine FARINEAUX